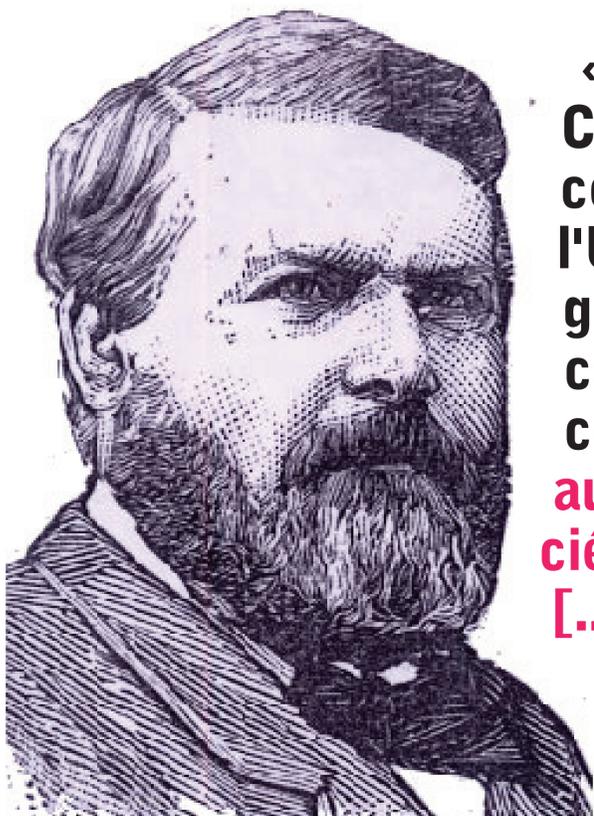


La hiérarchie, sinon, c'est l'anarchie !

C'est avant tout un souci d'ordre social et moral qui prévaut à la mise en place de l'instruction du peuple. Pour l'État, contrôler l'éducation, c'est d'abord contrôler ces instituteurs et institutrices dont il se défie... **et pour cela, il faut des chef-fes !**



« Les instituteurs publics sont des fonctionnaires. Comme tels ils font partie d'une hiérarchie légalement constituée [...]. Ils sont placés à un rang déterminé dans l'Université, au-dessus de leurs subordonnés les stagiaires ; au-dessous de leurs chefs, les inspecteurs ; et, par conséquent, ils ne sont autonomes ni individuellement ni collectivement. **L'autonomie des fonctionnaires a un autre nom, elle s'appelle anarchie ; et l'autonomie des sociétés de fonctionnaires, ce serait l'anarchie organisée. [...] En d'autres termes, permettra-t-on aux instituteurs publics laïques de se donner des chefs en dehors de leur chefs naturels... »**

Eugène Spuller, ministre de l'Instruction publique, circulaire du 20 septembre 1887

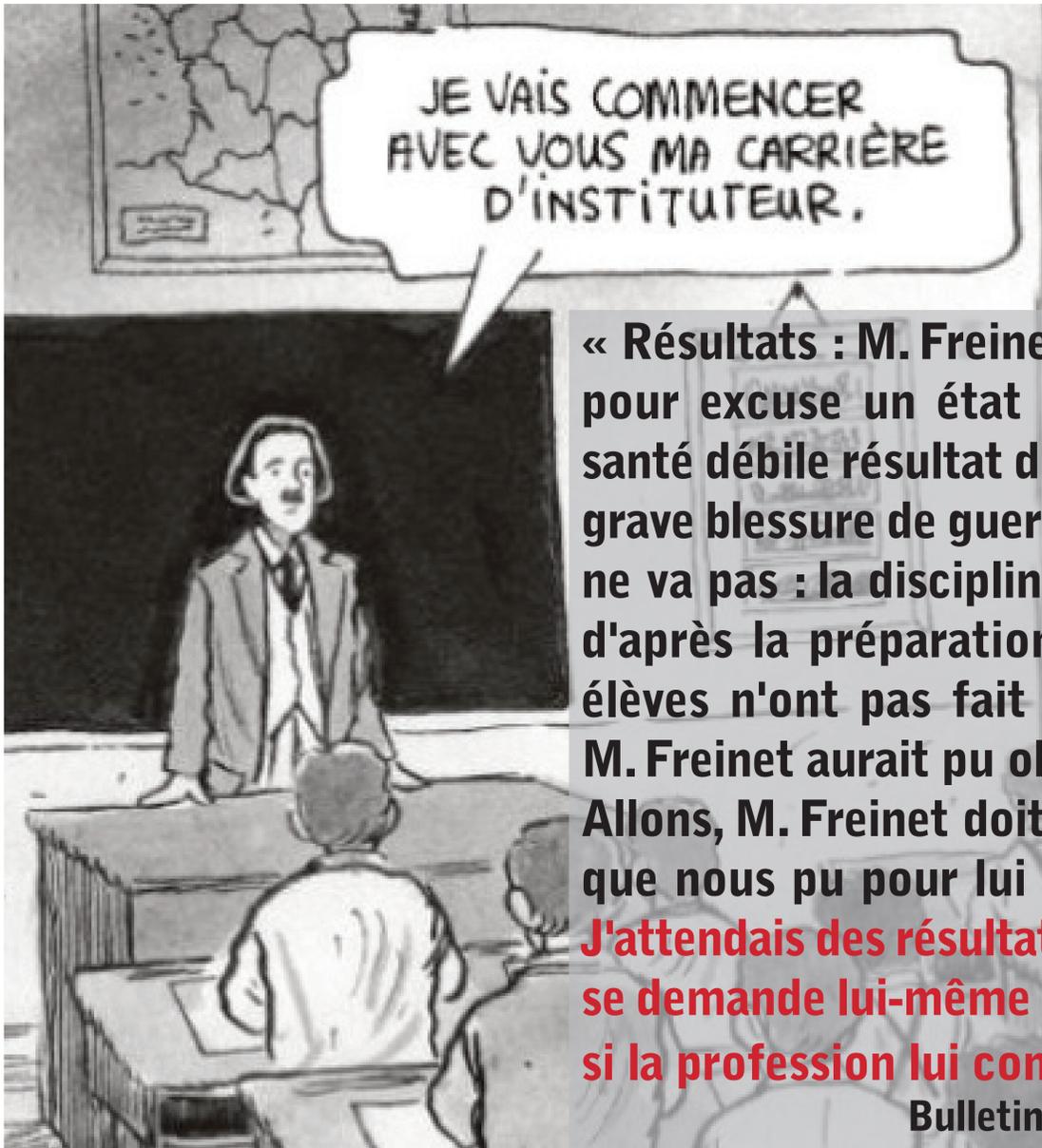
« Ce n'est pas au nom du gouvernement, même républicain, ni au nom de l'État, ni même au nom du peuple français que l'instituteur confère son enseignement ; c'est au nom de la vérité. Les rapports mathématiques, les règles de grammaire, non plus que les faits d'ordre scientifique, historique, moral, qui le constituent, ne sauraient dès lors être soumis aux fluctuations d'une majorité.

Il découle de ces principes que le corps des instituteurs a besoin de son autonomie, et les instituteurs eux-mêmes de la plus large indépendance ».

« Manifeste des instituteurs syndicalistes », 26 novembre 1905



Le Camarade inspecteur* a toujours raison... ... sinon, il ne serait pas inspecteur !



« Résultats : M. Freinet a pour excuse un état de santé débile résultat d'une grave blessure de guerre. Mais sa classe ne va pas : la discipline est faible et l'enseignement d'après la préparation, n'est pas du tout approprié. Les élèves n'ont pas fait de progrès normaux. Malgré tout, M. Freinet aurait pu obtenir plus. Allons, M. Freinet doit reconnaître que nous avons fait ce que nous pu pour lui trouver un poste qui lui convienne. **J'attendais des résultats dans cette classe peu pénible. Qu'il se demande lui-même s'il a fait ce qu'il a pu. Qu'il voie aussi si la profession lui convient ou non ?** »

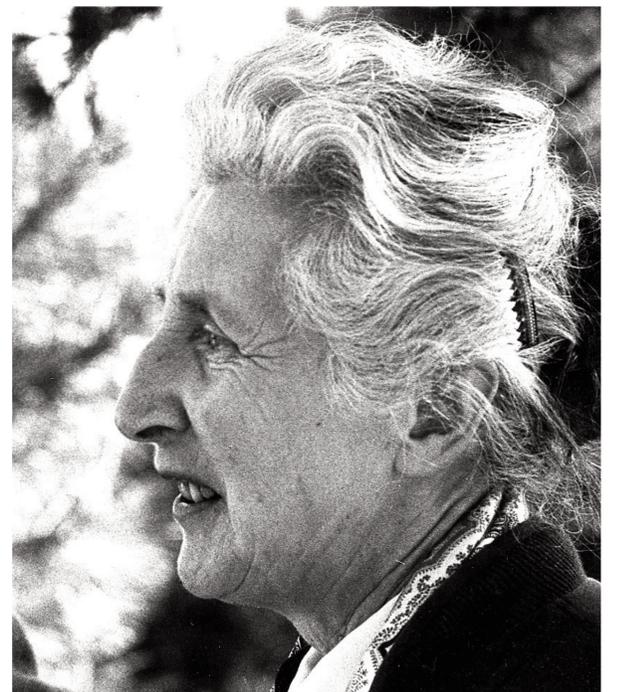
Bulletin d'inspection Célestin Freinet, 12 mai 1920



« Si le chef juge son subordonné injustement, pourquoi le subordonné se priverait-il de juger son chef à son aune ? »

ÉLISE FREINET

« Le chef vient à l'instant de sortir de ma classe. Je n'ai recueilli que des félicitations. Il a été chic, je n'ai aucun reproche à lui faire mais, c'est bête, je lui en veux malgré tout et je suis triste. Il ne voit l'ensemble d'une classe que sous le petit angle professionnel. [...] Il parle de "l'organisation excellente de mes méthodes de travail". C'est si bête, mon Dieu, ce compliment à la noix ! [...] **Je suis quand même heureuse d'avoir pu lui faire sentir qu'un chef ne peut pas être un personnage universel, et que l'intelligence peut parfois se moquer de la hiérarchie.** »



* Élise Freinet rapporte cette scène, survenue à l'École de Vence où les élèves accueillaient l'inspecteur avec un « Bonjour, camarade ! Qui décontençait, on s'en doute, le camarade inspecteur... »

Petite chronologie de l'antihierarchie dans l'Éducation

NOS
ANCÊTRES
LES
GAULOIS



1790

« La Révolution s'est battue pour contrôler l'école, non pour la transformer. » (J. Ozouf et F. Furet)
Et de fait, de 1790 à 1824, l'instruction publique relève... du ministère de l'Intérieur !

ANNÉES
1830

Guizot, ministre de l'Instruction publique, crée le corps d'inspection et le *Bulletin officiel* afin d'éradiquer l'enseignement mutuel et imposer un modèle pédagogique unique : l'enseignement simultané.

1871

La Commune de Paris abolit l'inspection, interdit les châtiments corporels à l'école et instaure pour la première fois l'égalité salariale entre les instituteurs et les institutrices.

1887

Fondation du Syndicat des instituteurs et institutrices de France. Circulaire du ministre Spuller : toutes les organisations, et en particulier le Syndicat des instituteurs, doivent se dissoudre.

1903

Création des premières « Émancipations », regroupant essentiellement de jeunes instituteurs-trices adjoint-es en rupture avec les Amicales qu'ils et elles considèrent par trop inféodées à leur hiérarchie.

1905

Les Émancipations se constituent en Fédération nationale des syndicats d'instituteurs et d'institutrices (FNSI) : « Quand l'autorité nous verra, d'un bout de la France à l'autre, résolu à être libres, elle dira : Vous êtes libres ! Son rôle est de suivre et le nôtre est de marcher en avant. »

1934

Alors que l'extrême droite se déchaîne contre Célestin Freinet, l'administration finit par le lâcher. Il se résoudra finalement à quitter l'Éducation nationale et, avec Élise, il fonde sa propre école.

1940

Vichy acte la possibilité de révoquer tout fonctionnaire qui serait « un élément de désordre », les inspecteurs ne sont plus recrutés par concours mais nommés par le pouvoir, les Écoles normales – « séminaires malfaisants de la démocratie » – sont fermées, les organisations syndicales sont dissoutes.

1946

Préambule de la Constitution : « Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix. Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises. »

1968

« Sois jeune et tais-toi ! », « Il est interdit d'interdire », etc. Dans le sillage de Mai, premiers mouvements de refus d'inspection (Marseille et Paris en 1971) avec révocations et suspensions.

1978
1979

Mouvement collectif de refuseux-euses (80 instit-es en Seine-et-Marne). Des sanctions tombent : blâme, avertissements et trois demandes de radiation, transformées en déplacements et rétrogradation d'échelon. (Dernière commission disciplinaire pour refus d'inspection).

1981

Le Ministère de l'Éducation nationale annonce un gel des inspections et lance une réflexion pour faire disparaître l'Inspection individuelle malgré les pressions du corps des inspecteurs.

1983

Loi de 1983 : « La notation n'est plus une obligation pour les fonctionnaires. » Si le MEN maintient la note, le point 9 de la Circulaire Savary prévoit le refus d'inspection et l'absence de note pédagogique comme sanction. Les collectifs anti-inspection se développent (2 000 refuseux-euses en France).

1986
1987

1986, création de la Coordination nationale pour le refus d'inspection. 1987, grève contre statut des maîtres directeurs : « "Non aux petits chefs !" », titre *Libération*, depuis un mois, les protestations des instituteurs contre le statut de maître-directeur ont pris un tour anti-hiérarchique et anti-autoritaire. »

1995

À l'initiative de SUD Éducation et de la CNT Éducation, le Collectif antihierarchie (CAH) est relancé et succède au Collectif de refus d'inspection. Il publie la brochure *Couvre-chefs* et organise des stages.

2008
2011

Un large mouvement de désobéissance fait front contre les nouvelles évaluations en primaire (Darcos - Chatel). En 2011, un facétieux « Collectif pour la réussite aux évaluations nationales » décide de rendre public les exercices en les mettant en ligne avant leur passation sur le site « Évaluateur »...

2019

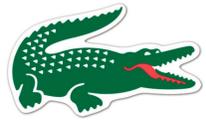
L'article premier de la loi Blanquer dite de « L'école de la confiance » introduit l'exigence d'exemplarité des enseignant-es comme un principe du Code de l'Éducation. « Ayez confiance et obéissez ! », résume la CGT éducation dans un communiqué.

2019

Alors que les cas de répression se multiplient dans l'Éducation nationale, les victimes de cette répression s'organisent au sein du Collectif des réprimés-es de l'Éducation nationale, aussi appelé collectif « Sois prof et tais-toi ! ».

... à suivre !

POUR UNE ÉCOLE SANS HIÉRARCHIE



moderniser l'inspection ?

1947, Célestin Freinet publie dans *L'Éducateur prolétarien* « Pour la modernisation des techniques d'inspection scolaire ». Il commence par faire le récit d'une inspection en 1907 puis en 1933 afin de montrer comme rien n'a changé mis à part les tenues des inspecteurs.

Il rédige son texte quelques mois après la remise du plan Langevin Wallon qui propose une réforme complète de l'enseignement. Dans ce contexte, Freinet n'est pas contre les inspections, mais contre leur archaïsme. Mais comment moderniser l'inspection ?

MODERNISATION DES TECHNIQUES D'INSPECTION SCOLAIRE ?

La question n'aurait même pas à être posée. L'inspection se pratique aujourd'hui comme elle se pratiquait il y a quarante ans. – et l'on pourrait peut-être remonter plus loin encore ; mais parlons seulement de ce que nous connaissons bien.

Je me souviens des inspections faites dans la petite école de village où je commençais mes classes il y a quarante ans. Un petit monsieur en redingote, faux-col et chapeau melon, regardait avec suspicion nos cahiers, nous posait d'une façon inhabituelle des questions qui nous laissaient bouche bée, peut-être parce qu'effectivement nous n'aurions sans doute pas su que répondre, mais peut-être bien aussi à cause de la redingote, du faux-col et du chapeau melon dont nous voyions des spécimens pour la première fois.

Puis M. l'Inspecteur se mettait en devoir de montrer à notre instituteur paysan comment, selon les méthodes nouvelles d'alors, devait se pratiquer une leçon de choses habilement menée.

Nous étions en rond devant le tableau, autour de M. l'Inspecteur qui sortait de sa poche un petit outil dont il manœuvrait les lames en nous interrogeant :

– Qu'est-ce que cela, mes petits ?...

(Nous étions aussi ahuris que s'il nous avait demandé le nom de sa redingote, de son faux-col et de son chapeau melon.)

– Allons... c'est un... ca... !

– Un couteau... hasardait le plus déluré de la bande.

– Non... C'est un... un... canif !.

Jugez de notre ahurissement, à nous qui n'avions jamais manœuvré que les gros couteaux à manche de corne que nous envions aux étalages des foires et avec lesquels on fait tant de choses quand on garde bœufs ou moutons !...

En 1933, près de 30 ans après, l'Inspecteur me contrôlait selon une identique technique... Et je pourrais en dire sur ce thème ! Mais l'Inspecteur n'avait plus ni redingote ni chapeau melon. C'était sans doute le changement technique le plus important. Il avait encore le faux-col.

L'Inspecteur qui nous visite en 1947 a abandonné jusqu'à son faux-col. Il descend, essouffé, de sa bicyclette, – en attendant de retrouver son auto –, il entre à l'école en s'épongeant. C'est, sans nul doute, moins impressionnant et plus humain. Il est d'ailleurs en chemise Lacoste, peut-être même en short.

Mais nos camarades diront ici si, en 1947, la technique de l'inspection a changé dans sa nature et dans son esprit. Les Inspecteurs diront s'ils ne sont pas astreints aux mêmes rapports, selon les mêmes formes, peut-être avec les mêmes imprimés qu'au début du siècle. Et si tout ne reste pas à faire dans ce domaine. Ces simples constatations posent l'essentiel du problème.

N'est-il pas anormal que la technique de l'inspection soit la même en 1947 qu'en 1907, alors que la vie autour de l'école a évolué à un rythme accéléré, de la redingote et du faux-col, à la chemise Lacoste et au short ?

“ N'est-il pas anormal que la technique de l'Inspection soit la même en 1947 qu'en 1907, alors que la vie autour de l'école a évolué à un rythme accéléré, de la redingote et du faux-col, à la chemise Lacoste et au short ? ”

“ Et dans ces classes ainsi officiellement modernisées, l'Inspecteur entrera encore en coup de vent, parce qu'il a quatre inspections à faire dans la matinée ; il n'aura pas le temps de s'attarder, même s'il en a le désir, à écouter battre la vie nouvelle de la classe. ”

Mais l'école, nous objectera-t-on, cet asile de paix et de tradition, n'évolue pas forcément au rythme de la vie ambiante, et le décalage que vous critiquez est, en réalité, beaucoup moins marqué !

Hélas ! Nous connaissons encore, il est vrai, des écoles qui travaillent en 1947 comme en 1907 et qui sembleraient, en effet, justifier cette permanence statique des techniques d'inspection. [...] Il est incontestable que, depuis dix ans, et depuis la Libération plus spécialement, les techniques pédagogiques, et l'esprit même du travail scolaire ont évolué à un rythme accéléré. Les programmes, les instructions, et les actes officiels, tendent à normaliser cette évolution.

Des outils nouveaux pénètrent officiellement dans nos classes : texte libre, imprimerie, correspondance interscolaire, enquêtes, fichiers, étude du milieu, gravure du lino, dessin, disques, radio, cinéma. C'est un fait ; et nous ne saurions trop nous en réjouir.

Et dans ces classes ainsi officiellement modernisées, l'Inspecteur entrera encore en coup de vent, parce qu'il a quatre inspections à faire dans la matinée ; il n'aura pas le temps de s'attarder, même s'il en a le désir, à écouter battre la vie nouvelle de la classe ; il sera par contre très sérieusement gêné dans son inspection, parce qu'horaires et programmes auront été bousculés, – avec l'assentiment ministériel d'ailleurs, – au profit de la poursuite passionnante de l'intérêt dominant.

Nous comprenons fort bien l'embarras de nos Inspecteurs actuels. Ils doivent donner leur appréciation motivée – avec note – sur les leçons entendues, – à nous qui ne faisons plus de leçons. Les qualités majeures que l'École cultive désormais : aptitude et application au travail effectif, curiosité, intelligence active, sens de la communauté et de la coopération, pouvoir de création artistique, connaissances profondes plus que formelles, – tout cela ne saurait se mesurer désormais par quelques interrogations hâtives ou l'examen de tâches plus souvent collectives qu'individuelles.

Graves problèmes sur lesquels nous devons, tous ensemble, nous pencher d'urgence.

Tant que la norme de la production économique était l'artisanat rudimentaire, avec des techniques simples et des outils centenaires, le contrôleur pouvait passer rapidement d'une boutique à l'autre et, d'un coup d'œil, juger avec précision de leur activité et de leur efficacité.

Puis quelques techniciens hardis ont introduit dans leurs ateliers des outils de travail et des pratiques qui bouleversent peu à peu les normes de vie et de rendement. Le premier geste du contrôleur est de s'opposer à ces modifications qui rompent la quiétude harmonieuse de pratiques ancestrales.

Haro ! sur la nouveauté et les novateurs ! On connaît cela !...

[...] Les classes modernisées doivent être inspectées selon des techniques modernes. Il y va de la valeur de notre éducation, de son adaptation aux exigences du progrès, de notre conception de la justice et de la culture humaines.

C. FREINET

Et aujourd'hui ? L'inspection a-t-elle changé de forme ? Une « modernisation » de l'inspection aurait-elle encore un sens ? Si oui, quelle en serait la forme ? Si non, pourquoi ?



Pour une lecture + confortable, accédez aux textes en ligne



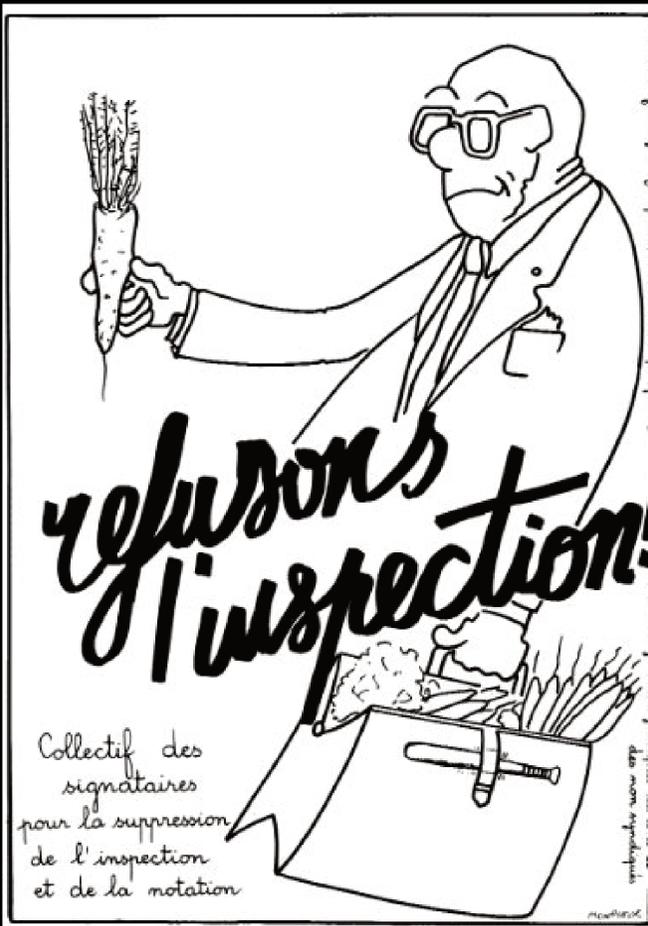
Questions
de classe(s)

à bas les chefs ! - exposition anti-hiérarchique

pour une

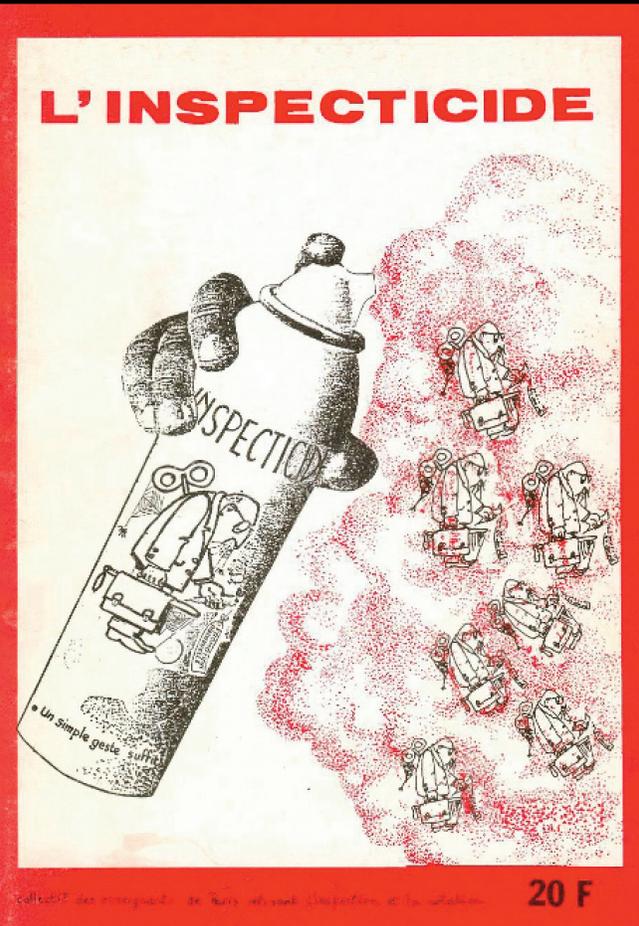
école sans

hiérarchie



Dans le sillage de Mai 68, le rapport des enseignant·es à l'inspection se tend, notamment dans le mouvement Freinet. Des collectifs se forment pour refuser l'inspection et réfléchir à une école sans hiérarchie.

Saviez-vous que l'on pouvait refuser l'inspection ? Pensez-vous qu'on puisse se passer des inspecteurs-rices ?



Supprimer l'inspection ?

L'illusion commune est de croire que le contrôle hiérarchique est le meilleur. En réalité il est peu fréquent et assez superficiel. Une nouvelle gestion des établissements faisant agir au bénéfice de l'école : maîtres, parents et élèves, entraînerait par la discussion coopérative un contrôle plus exigeant, lié à un soutien plus réel.

L'inspection actuelle, correspondant chez le maître au statut de l'isolement contrôlé, céderait la place à la critique mutuelle mais aidante et positive.

Comment passer de ces idées de bon sens à une réalisation prochaine ?

- 1) Supprimer le rapport d'inspection classique et la note. Le remplacer à titre provisoire par un constat pédagogique rédigé en commun, complété par l'équivalent d'un plan de travail, c'est-à-dire par une série d'essais que le maître s'engage à faire.
- 2) Publier et attribuer les postes non isolément mais en bloc pour les écoles neuves et recruter des « équipes », c'est-à-dire des maîtres désireux d'œuvrer ensemble. Dans les autres cas, faire intervenir l'accord des conseils de maîtres.
- 3) Adopter les promotions à l'ancienneté pour tous. Accorder des primes à l'assiduité et des prêts d'installation sur la masse budgétaire ainsi bloquée.
- 4) Les directeurs (élus et rééligibles) ne toucheraient pas de supplément de traitement mais seraient déchargés à proportion de leur activité de coordination et de gestion.
- 5) L'ex-inspecteur, animerait, en équipe avec ses collègues, l'enseignement obligatoire dans le cadre d'un secteur scolaire ou d'un district.

Roger Ueberschlag, *L'Éducateur*, janvier 1969



L'inspection ? Surveiller l'enseignant pour perpétuer le système !

Alors ? À quoi ont servi toutes ces inspections, ces rapports, qui les sanctionnent depuis plus d'un demi-siècle, si rien ne s'est amélioré !

La réponse est évidente, elles servent globalement de contrôle normatif pour perpétuer un certain ordre moral, culturel et politique, en reproduisant le système existant qui sélectionne, capte et protège les élites. [...]

Si l'amélioration du système éducatif devient l'objectif, l'inspection disparaît pour une évaluation de l'action et des pratiques pédagogiques, une évaluation « formative », « dynamique » et « progressiste ».

À l'inverse de l'inspection, cette évaluation implique les enseignants dans la définition des objectifs généraux de l'école, dans les projets éducatifs et bouleverse les cloisonnements entre théorie, recherche et action sur le terrain. Elle reconnaît à l'enseignant la liberté et l'autonomie pédagogique pour passer du rôle de simple exécutant à celui de « praticien chercheur » capable de produire des outils pour transformer l'école.

Une école pour quelle société ? Une école populaire ou une école d'élites ? [...]

L'évaluation, pour ne plus être normative, doit se débarrasser de toutes traces hiérarchiques et impliquer chaque membre de l'équipe dans l'élaboration du projet d'inspection et dans le bilan : une charte établie au départ, modifiable et transformable, tout au long du chemin et de l'expérience partagée.

Icem, *Nouvel Éducateur*, 2006



à bas les chefs !

expo anti-hiérarchique

contrôle hiérarchique

1933

Rapport du 23 Mai 1933
ÉCOLE MIXTE de X...
Première année : C.E. 2^e A., G.M. et S.
Tenue des registres. — A jour.
Œuvres diverses. — Mlle X... a organisé une coopérative scolaire qui a permis l'achat de quelques livres de bibliothèque. Elle fait fonctionner l'imprimerie à l'école et rédige avec la collaboration de ses élèves un petit journal intéressant.
Éluc. Ordre, Propreté, Discipline. — Les enfants sont dociles et paraissent heureux. La classe est convenablement tenue et la cour très ornée de fleurs.
Organisation pédagogique. — Je désirerais plus de précision dans l'emploi du temps, et je demande à Mlle X... de renoncer à indiquer au même moment l'option entre 3 exercices tout à fait sans rapport. Je demande aussi d'augmenter la part consacrée à la LECTURE. Mlle X... tient un journal de classe régulièrement.
Les cahiers sont assez bien tenus. L'écriture souvent est à peine passable.
Enseignement. — A mon arrivée, Mlle X. termine une leçon de géographie qu'elle appuie de gravures ou cartes postales dont elle s'est constituée une collection intéressante.
Suite à la récréation. Les enfants ont été muets de jeux de croquet. Ils s'amusaient sans turbulence excessive.
Mlle X... a au programme de la deuxième partie de l'après-midi : récitation et travail manuel. La récitation collective du morceau appris récemment est fort satisfaisante. Mais quand je pose des questions sur le sens des mots je constate qu'en dehors de 2 enfants préparés aux Bourses (2^e série) dont une reçue, les réponses sont rares et insuffisantes, les enfants s'expriment difficilement.
Je n'en recueille pas de meilleures en grammaire au le niveau général, exception faite de 3 ou 4 élèves, est faible.
C.E. deux ans sont lents et que même ils ne possèdent pas bien les sons. Situation grave à cet égard. S'il n'y est pas remédié, quelques-uns feront des illettrés. Bien entendu, je n'hésite pas les procédés de Mlle X... Mais si de ne pas user de livres de lecture à pour conséquence l'insuffisance de ces résultats, il est hors de doute qu'il est préférable de les reprendre et de faire lire beaucoup et bien, c'est-à-dire de faire comprendre.
En conclusion : la situation n'est pas sans remède et je crois Mlle X... capable d'opérer le redressement nécessaire si elle ne s'occupe du superflu qu'après avoir assuré l'indispensable, de lui faire confiance pour cela.

↑ Rapport d'inspection de M^{lle} X., L'Éducateur prolétarien, juin 1933.

← Récit d'une inspection, L'Éducateur prolétarien, juin 1933.

RÉCITS ET RAPPORTS D'INSPECTION

Le sujet de l'inspection est un sujet central dans le mouvement Freinet. De nombreux·ses militant·es ont publié leur rapport d'inspection dans les publications du mouvement, souvent pour en critiquer la vacuité, à commencer par Célestin Freinet lui-même. Nous avons laissé des surligneurs et des crayons de papier à côté de cette affiche. Libre à vous de l'annoter, et d'analyser ces rapports d'inspection trouvés dans les archives de l'ICEM.

1974

Rapport de M. C. sur le camarade Y (Octobre 1974)

"La classe de M. Y. ne ressemble pas à une classe traditionnelle.

C' est une sorte de club, dans lequel les élèves groupés par petites équipes, travaillent librement à préparer le prochain numéro d'une revue qu'ils éditent chaque fin de trimestre. Les uns dactylographient, d'autres font de la mise en page, certains dessinent, quelques-uns préparent une enquête sur la science-fiction.

Je suis convaincu de l'utilité formatrice de telles occupations. Mais beaucoup de ces activités pourraient et devraient être exercées en dehors des heures de français, qui en constitueraient l'appui; ainsi la dactylographie, le découpage, le dessin, le tracé de titres, les collages, etc. Car, d'après le professeur lui-même, deux heures seulement sur cinq - et encore, l'une par quinzaine - sont consacrées à ce qui devrait, me semble-t-il, rester l'essentiel d'une classe de français : le contact vivant avec des textes littéraires qui affinent la sensibilité, forment le goût, appellent la réflexion critique, enseignent l'art de l'expression juste et fine.

M. Y. est un professeur ouvert, à juste raison préoccupé de rendre sa classe intéressante pour des élèves et de les laisser définir eux-mêmes ce qui les intéresse. Je crois pourtant, et je le lui redis ici, que la liberté se forge aussi par des contraintes acceptées, le difficile étant de faire comprendre et accepter la nécessité et la valeur formatrice de ces contraintes."

La Brèche, janvier 1979

1983

- Suite à la séquence de ce matin : la liberté de parole ne suffit pas pour apprendre à bien parler. "On se tromperait sur la liberté si, dans le souci de la ménager, on s'abstenait de fournir à l'enfant les moyens de l'exercer.

L'ignorance n'a rien à voir avec l'originalité si elle n'est pas libératrice" (I.O. 1972). En fait, c'est par l'imitation d'un langage adulte plus élaboré que l'enfant améliore sa façon de s'exprimer. Des exercices systématiques de pratique du langage oral y contribuent efficacement.

Il est dommage, à mon avis, qu'aient été mélangés deux "genres" : expression orale et poésie.

Il est bon certes d'accorder la priorité à l'expression orale, motiver la séance de langage, de libérer l'expression et de privilégier la communication entre les enfants. Ces quatre principes ont été respectés; mais le principe de la "structuration" du langage doit l'être aussi. Dans le domaine du langage, ordre et discipline s'appellent structuration. Et motivation serait presque synonyme d'anarchie.

Bonne fréquentation générale : calculer les pourcentages mensuels de présence effective.

La documentation adaptée (livres, bibliothèque de travail) est à la libre disposition de l'enfant.

La salle de classe, vétuste, est personnalisée par des travaux d'élèves, des expositions d'Éveil, la correspondance scolaire (imprimerie) : bien.

Le journal de classe n'est pas régulièrement tenu : pas de rédaction depuis le 4 décembre... (l'inspection a eu lieu le 10 décembre). Certes, le style du maître est d'individualiser le travail d'acquisition à partir des motivations du moment mais on ne saurait perdre de vue que la motivation authentique est celle - libre ou provoquée - qui permettra de réaliser par les cheminements appropriés un projet éducatif clairement défini au départ et conforme aux dispositions prévues par les textes de 1970 (Calcul) et 1972 (Français)... D'où la nécessaire élaboration préalable du travail.

- Journal de classe : contenus, marches, bilans/orientations...
- Emploi du temps : organisation du temps scolaire...
- Répartitions : contenus et acquisitions (par niveaux)...

Ce sont les deux volets de toute pédagogie saine qu'il convient de conjuguer à tout moment : motivation et élaboration.

Les documents des élèves souffrent de cette conception libertaire de la classe : exercices individualisés trop longs (mécanisation)

au détriment de l'annotation, de l'auto correction et de l'application générale. Certes, les contenus sont renouvelés mais reflètent surtout les intérêts du moment : il faut mesurer l'effort écrit de l'élève avec un souci accru de qualité. En ce domaine, une reprise en main s'impose...

A mon entrée en classe, le maître m'informe qu'est prévue sur le champ la visite de la boulangerie voisine : je regrette que les critères suivants n'aient pas été respectés : objectifs bien définis, préparation et élaboration du projet aussi approfondies que possible, exploitation ultérieure prévue... Mais nous retrouvons ici le problème de la préparation de la classe, précédemment évoqué.

Au retour de la visite, le maître a invité la classe à poursuivre la rédaction collective de la lettre qui sera adressée à l'école de Créon d'Armagnac, lettre portée au tableau reprenant les grandes lignes de la visite avec le concours actif des élèves les plus éveillés. Mais la correspondance scolaire n'a-t-elle pas des limites ? Cette partie de lettre banale, sans intérêt particulier pour le destinataire ne répond pas à un besoin latent de communication. Quant aux acquisitions de base (vocabulaire, syntaxe) survolées à l'occasion, elles devraient être reprises méthodiquement selon une progression pré-établie, mais nous touchons là une conception générale de la classe...

Quant au projet de travail de groupe (exploitation de la fabrication du pain), qui fait appel au volontariat, il portera sur l'étude d'une documentation - B. T. en particulier - des risques de la compilation livresque qui nous éloigne de la visite du jour.

Travail mathématique : étude - occasionnelle - de poids et mesures.

Appréciations d'ensemble : Monsieur... dont le contrat avec l'enfant est aisé, se heurte aux difficultés bien connues que pose l'application concrète dans la classe des principes généraux de l'École dite "Nouvelle"... Je l'invite à mettre en œuvre une notion éducative plus unitaire, plus élaborée, à l'opposé de la dispersion de l'esprit : "suivre le fil de l'eau, certes (motivation) mais en remuant (élaboration)".

Note de mérite : 12/20.

L'inspecteur d'Académie : Suivez de très près les conseils donnés par Monsieur l'Inspecteur

D. L-Etxeto, La Brèche, novembre 1983

1969

Novembre 1969, Rapport de M. A... sur M. X. ...

Français (2^e T)

Grammaire. Il s'agit plutôt d'une leçon de vocabulaire dégager le sens "prégnant" de certains mots par une méthode ascendante ou descendante.

On s'intéresse aux mots, entre autres : sinueux, cosmos, formidable. Est distribuée aux élèves une fiche qui contient diverses explications sur les mots considérés. On lit une fiche et le professeur la commente. Autrement dit, avec l'intention d'une méthode "naturelle" on retrouve un vieil usage condamné depuis longtemps et qui consistait en la lecture d'un manuel !

La fiche implique aussi un exercice dont les élèves devront s'acquitter : "compléter par la voie descendante le sens prégnant d'une gamme de mots aussi divers que : cassette, fruit, peau, solennel, hypocrisie, dissipation ou sporadique, enthousiasme, monstrueux".

L'intention de M. X... (notamment son souci du vocabulaire) est bonne, mais sa méthode quelque peu confuse.

Et la leçon ne dure qu'une demi-heure au bénéfice de l'heure suivante. lecture expliquée. Henri Michaux "Ecce Homo".

Aucune présentation, le professeur lit le texte (en oubliant des liaisons), puis l'on médite... Le but, me dit ensuite M. X... , est de montrer ce qu'est la poésie... Soit !... Cependant, pourquoi avec cette intention choisir un texte en prose ? Je sais qu'il est des proses très poétiques mais quand on veut procéder à une démonstration, il vaut mieux s'entourer des conditions les plus favorables... D'autant plus que le sens de la page retenue n'est pas d'une clarté limpide !

On médite donc... On note l'absence de rimes mais l'existence de rythmes, on cherche des images, des visions, on parle de sarcasme... mais on ne relève que des remarques fragmentaires, on picore en quelque sorte. Les élèves prennent librement des notes, fragmentaires elles aussi.

Toutes ces notations s'équilibreront-elles ? s'organiseront-elles ? car (cf ci-dessus) la séance de lecture durera une heure et demie et je ne peux rester aussi longtemps avec M. X... M. X... est intelligent, certes recherche la nouveauté, l'expérience. Qu'il garde le sens des réalités, qu'il soit plus simple, qu'il n'oublie pas l'adaptation à sa classe.



Pour une lecture + confortable, accédez aux textes en ligne

À qui tu parles quand tu parles à ton chef ?

Ton/ta chef-fe aussi a une hiérarchie, et iel doit rendre des comptes, peut-être plus que toi. Ne le crois jamais quand iel te dit : ça reste entre nous. Voici un petit organigramme simplifié.

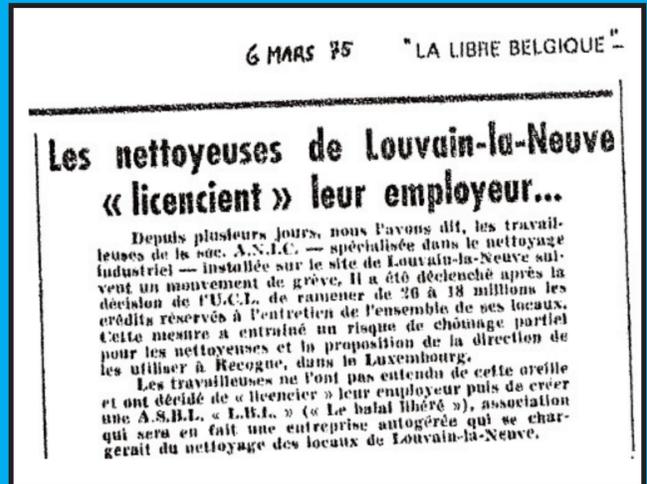




Hiérarchie partout... ... justice nulle part ! A-T-ON BESOIN D'UN PATRON ?



Dans les années 70, les femmes de ménage de l'université catholique de Louvain mettent leur patron à la porte et créent leur coopérative de nettoyage, **Le Balai libéré.**



La lutte antihiérarchique, c'est d'abord une longue tradition du mouvement ouvrier... Voici quelques exemples emblématiques de ces combats, d'hier et de demain.

RECOMMANDE

Monsieur R. RANSONNET
Firme ANIC
Ave Heydenberg, 95
1200 BRUXELLES

Monsieur,

Réunies depuis une semaine dans des groupes de travail et en assemblées générales, les ouvrières de feu votre firme ont constaté ce qui suit :

- Tout d'abord, nous constatons après une étude approfondie de notre travail, que nous pouvons parfaitement l'organiser entre nous. Nous en concluons donc que vous êtes absolument inutile et parasitaire.
- Ensuite, nous découvrons que votre rôle principal a été de nous acheter notre force de travail à un prix négligeable pour la revendre à un prix d'or à l'U.C.L. Nous en concluons que vous n'étiez pas seulement inutile, mais également expert en vol légalement organisé.
- Enfin, nous nous rendons compte à quel prix vous nous aviez dressées les unes contre les autres, afin de mieux nous exploiter. Vous n'avez épargné aucun effort pour ce faire, depuis les licenciements et abus de pouvoir de toutes sortes en passant par l'intermédiaire d'un brigadier que vous payiez grossièrement avec notre argent pour nous insulter. Nous en concluons donc que vous étiez non seulement un inutile et un exploitateur, mais que de plus, vous n'étiez même pas un homme.

En tenant compte de ces différents éléments, nous avons décidé ce qui suit :

- Nous sommes au regret de vous signifier votre licenciement sur le champ pour motif grave contre vos ouvrières. Ce licenciement a pris cours le mardi 25 février au matin, premier jour de notre grève.
- Nous exigeons des autorités de Louvain-La-Neuve, l'expulsion définitive du site universitaire de votre firme d'exploitation en tout genre.
- Le reste de nos décisions ne vous regarde plus.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations autogérées.

Les ouvrières de feu ANIC

En annexe : signatures de 27 ouvrières et 3 permanents syndicaux.



Pour une lecture + confortable,
accédez aux textes en ligne